

Convention de mécénat 2017

Entre :

La société

Dont le siège social est situé :

Représentée par :en sa qualité de

Et :

L'association Cité Métisse

Dont le siège social est situé : 1, rue de la Sarthe 49 300 Cholet

Représentée par : **Pascal AUDEBERT**, en sa qualité de Président

Etant préalablement exposé que :

Cité Métisse est une association engagée et citoyenne, qui agit quotidiennement depuis 2002 pour l'égalité et prévient les discriminations, les injustices, les inégalités sur le territoire des Pays de la Loire.

« Mieux se connaître et mieux se comprendre pour mieux vivre ensemble », résume parfaitement à lui seul l'objet de notre association.

Ce que nous faisons concrètement tout au long de l'année :

- **Des actions de sensibilisation et des formations concentrées sur l'égalité en faveur des personnes en situation de handicap, les droits des femmes, l'égalité liée à l'origine et au territoire... : auprès de jeunes (apprentis, lycéens, collégiens...), des salariés dans les Entreprises, des Centres Sociaux, Centres de formation...**
- **Un grand rassemblement festif et citoyen, que nous avons appelé : « le festival de la solidarité et de la tolérance Cité Métisse » : Intergénérationnel, multiculturel, ce festival est un temps de rencontre, d'échange, d'écoute et de partage.**

L'association Cité Métisse est reconnue d'Intérêt Général et soutenue par : des partenaires institutionnels, des Comités d'Entreprises, des Entreprises, des associations, des donateurs individuels...

Cité Métisse

>> **Siège Sociale** Chez Cezam Pays de la Loire • 1, rue de la Sarthe • 49300 CHOLET

>> **Correspondance** 1, rue des Fauvettes • 85290 MORTAGNE SUR SEVRE

>> 06 52 97 21 18 • cite.metisse@gmail.com >> 07 70 13 39 38 • contact.citemetisse@gmail.com

>> Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 49 03007 49 auprès du préfet de région de Pays de la Loire

Il est convenu ce qui suit :

La Société..... souhaite apporter son aide à la réalisation du projet global de l'association.

1) L'engagement de l'association Cité Métisse :

Comme le prévoit la réglementation fiscale en la matière, l'association Cité Métisse propose à la Société..... deux options.

a) **Première option :** la société choisit de faire « un don simple » pour soutenir Cité Métisse dans un projet, une action... Ce don sera déductible d'impôt (60 % du montant du don).

b) **Deuxième option :** la société choisit de faire un don « assujetti d'une contrepartie » (à partir de 1 000 € de don).

Nota : comme le prévoit la réglementation, la valorisation de cette contrepartie ne pourra excéder 25 % du montant du don.

Exemple pour un don de 2 000 € :

2 000 € X 25% = 500 € (ce qui correspond à ½ journée de prestation)

Dans ce cas la déduction fiscale est également calculée sur le montant total du don, soit 2 000 € X 60 % = une déduction fiscale de 1 200 € (si on y ajoute les 500 € correspondant à la contrepartie, la participation réelle de la Société n'est donc plus que de 300 €)

2) Engagement / choix de la société :

Afin de soutenir les projets de l'association, la société s'engage à verser à l'association la somme de €

En nous apportant votre soutien :

- vous nous permettez de réaliser **des actions de sensibilisation auprès des jeunes** (nous intervenons ainsi dans les collèges, lycées, écoles, Centres Sociaux...)
- vous nous permettez chaque année de **réaliser des projets autour de valeurs fédératrices fortes, des actions citoyennes** ouvertes à tous (notre festival annuel, des animations publiques : ciné débat, conférences...)
- vous nous permettez de **renouveler « nos outils »** (expositions, jeux, livres, films...)

3) Option retenue :

La société..... choisit l'option..... (indiquer l'option choisie (a) ou (b))

4) Autres engagements de l'association Cité Métisse :

- Nous indiquerons sur nos supports de communication (site Internet, plaquettes...) dans la rubrique « partenaires » le nom (Logo) de la société.....

Cité Métisse

>> **Siège Sociale** Chez Cezam Pays de la Loire • 1, rue de la Sarthe • 49300 CHOLET

>> **Correspondance** 1, rue des Fauvettes • 85290 MORTAGNE SUR SEVRE

>> 06 52 97 21 18 • cite.metisse@gmail.com >> 07 70 13 39 38 • contact.citemetisse@gmail.com

>> Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 49 03007 49 auprès du préfet de région de Pays de la Loire

- **Dans le cas de l'option (b)** : nous ferons bénéficier à la société..... sous la forme d'une prestation, des compétences de l'association (action de sensibilisation ou formation en lien avec les discriminations).

Les modalités de cette prestation dites de « contrepartie », seront définies d'un commun accord avec la société.

Exemple :

- ✓ intervention de l'association dans la société auprès du service RH (information, sensibilisation sur les risques qu'encourent la Société en matière de discriminations avérées,...)
- ✓ intervention de l'association auprès des salarié(e)s de la société (temps de sensibilisation, mise à disposition d'outils : exposition, livrets,...)

5) Déclaration de l'association Cité Métisse

L'association Cité Métisse déclare être « **reconnue d'intérêt général** » et à ce titre est habilitée à recevoir des dons et à remettre un reçu fiscal.

6) Durée de la convention :

La présente convention est établie pour l'année 2017

Fait à..... le.....

En 2 exemplaires originaux

Pour la société

Le représentant

Pour l'association Cité Métisse

Le Président



Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue dans les articles : 200 du CGI 238 -0 V bis A du CGI (Ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant les versements, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés au profit). Seule une association reconnue d'intérêt général peut délivrer des reçus de dons aux entreprises qui pourront ensuite déduire une partie de ces dons de leurs impôts.

Cité Métisse

- >> **Siège Sociale** Chez Cezam Pays de la Loire • 1, rue de la Sarthe • 49300 CHOLET
- >> **Correspondance** 1, rue des Fauvettes • 85290 MORTAGNE SUR SEVRE
- >> 06 52 97 21 18 • cite.metisse@gmail.com >> 07 70 13 39 38 • contact.citemetisse@gmail.com
- >> Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52 49 03007 49 auprès du préfet de région de Pays de la Loire